À DESTINATION DES GARDIEN.NE.S DE LA PAIX ET DES ÉDUCATEUR.TRICE.S DE RUE

CAHIER DE RECOMMANDATIONS SUR LE SEXISME DANS L'ESPACE PUBLIC

UNE INITIATIVE DE

Maison plurielle

Brochure réalisée par l'ASBL Maison Plurielle
en collaboration avec
l'ASBL Vie Féminine Région Charleroi-Thuin

Remerciements à ***Christiane Houthoofdt*** pour l'énergie qu'elle a mise dans ce projet, ainsi qu'à ***Jocelyne Maudoux, Pauline Legros*** et ***David Quinaux*** pour leurs conseils et leur relecture.

COORDINATION :
Gemaëlle CORSINI

RÉDACTION :
Gemaëlle CORSINI
Christiane HOUTHOOFDT

EDITRICE RESPONSABLE :
Rosetta COLLURA
67 avenue du Centenaire
6061 Montignies-sur-Sambre
Première réédition : Décembre 2018

Avec le soutien de la Ville de Charleroi
et du Service Public Fédéral Intérieur

Mise en page : Graphing Diffusion - www.graphingdiffusion.be
Crédit photo : Freepik - Reproduction (même partielle) interdite sans autorisation.

CONTENU DU CAHIER DE RECOMMANDATIONS

TABLE DES MATIÈRES

1. Pourquoi un cahier de recomandations ? 4

2. De quoi parle-t-on exactement ? 6

3. Que dit la loi sur le sexisme dans l'espace public ? 8

4. Sous quelle forme apparaît le sexisme ? 10

5. Pourquoi faut-il agir ? 11

6. Recommandations : que dire, que faire ? 14

7. Vous souhaitez plus d'informations ? 20

8. Qui contacter ? 22

1 POURQUOI UN CAHIER DE RECOMMANDATIONS ?

Les résultats de l'enquête de l'ASBL Vie Féminine menée de janvier à mars 2017 montrent que 98% des jeunes femmes interrogées (412 au total) ont déjà vécu une situation de sexisme dans l'espace public. L'ASBL Maison Plurielle a initié une enquête similaire en mai 2017, puis en novembre 2018 sous mandat de la Ville de Charleroi, afin de récolter des chiffres plus précis sur le phénomène dans la région carolorégienne.

Cette enquête a montré, sur un échantillon de 121 femmes, que 87% de celles-ci ne se sentent pas en sécurité dans l'espace public de Charleroi principalement parce qu'elles ont peur d'être agressées (88%). Il a aussi été mis en évidence que les femmes développent une anxiété par rapport à l'espace public ciblée sur des agressions de types sexistes dont elles sont victimes.

LE SEXISME DANS L'ESPACE PUBLIC CAROLORÉGIEN TOUCHE PLUS D'UNE FEMME SUR TROIS

Ces chiffres sont alarmants et indiquent que le phénomène est très fréquent que ce soit à Charleroi ou ailleurs.

En effet, le sexisme : « ***c'est partout, tout le temps et sous toutes les formes*** » *(ASBL Vie Féminine, 2017).*

Ainsi, le sexisme entrave l'accès des femmes à l'espace public mais aussi à la citoyenneté. En effet, en créant un environnement hostile il mène à l'exclusion des femmes de cet espace public et porte atteinte à leur dignité ainsi qu'à leur liberté. De surcroît, le sentiment d'insécurité que génère ce phénomène contraint les femmes à adopter des stratégies d'évitement, et à se retrouver dans un état d'hyper vigilance dont les conséquences sont entre autres : l'adaptation de leur comportement (langage verbal et non-verbal) et de leur apparence lorsqu'elles doivent se rendre dans un espace public, voire leur retrait de ce dernier.

EN TANT QU'EXPERT.E.S DE TERRAIN, VOUS LES GARDIEN.NE.S DE LA PAIX ET LES ÉDUCATEUR.TRICE.S DE RUE POUVEZ JOUER UN RÔLE IMPORTANT AUPRÈS DE TOUTES CES VICTIMES AFIN DE LES SOUTENIR TANT SUR LE PLAN MORAL QUE DANS LEURS DÉMARCHES.

2 DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

Le **"sexisme (ou harcèlement sexiste) dans l'espace public"** désigne l'ensemble des comportements individuels et collectifs adoptés dans les espaces publics (rue, transports, etc.) ou semi-publics (magasins, bars, salles de sport, etc.) pour interpeller, intimider, menacer, humilier ou insulter des personnes en raison de leur appartenance sexuelle.

(ASBL Vie Féminine, 2017)

Ces comportements se manifestent de manière insistante et répétitive sous plusieurs formes (sifflements, commentaires, poursuites, etc.) et peuvent évoluer en violences sexuelles.

(ASBL Vie Féminine, 2017)

Il s'agit bien d'un rapport de pouvoir où les auteurs, généralement des hommes, imposent leur volonté et leur contrôle, en ignorant volontairement le non-consentement des victimes et en générant un environnement hostile qui porte atteinte à leur dignité et à leur liberté.

(ASBL Vie Féminine, 2017)

Les "**violences masculines**" (sexisme, violences conjugales, sexuelles, institutionnelles, discriminations, mutilations, etc.) font partie intégrante d'un système global de domination d'un sexe sur l'autre.

(ASBL Vie Féminine, 2017)

La domination masculine, intégrée par la plupart d'entre nous, est omniprésente. Elle établit un rapport de pouvoir favorable aux hommes au détriment des droits, de l'intégrité et de l'autonomie des femmes. Tel un **engrenage infernal** ces multiples formes de violences masculines s'articulent et s'alimentent mutuellement.

(ASBL Vie Féminine, 2017)

3 QUE DIT LA LOI CONTRE LE SEXISME DANS L'ESPACE PUBLIC ?

Depuis le 3 août 2014, une nouvelle loi contre le sexisme dans l'espace public est entrée en vigueur.

Ce que nous dit cette loi :

« DÉSORMAIS, TOUT GESTE OU COMPORTEMENT QUI MÉPRISE GRAVEMENT ET PUBLIQUEMENT UNE PERSONNE EN RAISON DE SON SEXE, PEUT ENTRAÎNER UNE COMPARUTION DEVANT LE TRIBUNAL, UNE PEINE DE PRISON OU UNE AMENDE. »

Les gestes et comportements qui correspondent en tous points à cette définition sont désormais **punissables**.

Cette loi prévoit qu'il faut réunir les conditions suivantes :

- Un **geste ou comportement** (en ce compris les paroles et insultes mais pas les blagues ni les publicités) qui se déroule dans un lieu public et en présence de témoins. Sont également visés les publication sur les réseaux, un blog internet, etc.

- L'**intention manifeste** de nuire à la personne.

- Un certain **niveau de gravité**. C'est le juge qui évalue la gravité des faits.

- La ou les victimes des faits doivent être identifiables. Il ne peut s"agir d'un groupe abstrait, par exemple : les femmes en général.

4 SOUS QUELLE FORME APPARAIT LE SEXISME ?

Le sexisme dans l'espace public prend plusieurs formes :

- **Verbale** : les commentaires non-consentis et intrusifs, les bruits d'animaux, les insultes et les propos à caractère sexuel. Ex : « Hum , sexy », « t'es bonne », « j'aime les gros seins », « salope », « chienne ».
- **Non-verbale** : cette catégorie regroupe des agissements tels que le fait de suivre une personne, de la siffler, de la dévisager avec insistance.
- **Physique** : les agressions de type bousculades, pincements, etc.
- **Sexuelle : les différentes formes d'attouchements et le viol**
- **Autres** : cette dernière catégorie reprend des cas d'exhibitionnisme, de gestes sexuels mimés, de photos « volées » (prises sans le consentement), etc.

LE SEXISME DANS L'ESPACE PUBLIC, C'EST PARTOUT, TOUT LE TEMPS !

5 POURQUOI FAUT-IL AGIR ?

En tant que professionnel.le.s, nous pourrions nous demander pourquoi les victimes ne réagissent pas, ne parlent pas, ne déposent pas plainte ?

Deux chiffres alarmants ressortent de l'étude menée par l'ASBL Vie Féminine :

- Seules 3% des victimes déposent une plainte
- Seules 48% des jeunes femmes interrogées connaissent l'existence de la loi sur le sexisme

Bien souvent les victimes ne caractérisent pas une agression comme sexiste parce qu'il existe dans notre société des réactions de :

- **Banalisation** (ex : « c'est normal », « c'est de la drague », « c'est un compliment »)
- **Minimalisation** (ex : « ce n'est pas si grave », « tu exagères »)
- **Auto-culpabilisation** (ex : « je le savais, je n'aurais pas dû passer par là »)
- **Responsabilisation** (ex : « oui mais comment t'étais habillée », « tu n'aurais pas dû passer par là »)

EN CONSÉQUENCE, LES VICTIMES ONT INTÉGRÉ LE FAIT QU'IL EST DIFFICILE D'ÊTRE ENTENDUE À CE SUJET !

Toutefois, il est faux de croire que les victimes ne réagissent pas. Elles développent souvent des stratégies d'évitement[1] (90% des répondantes de l'enquête de l'ASBL Maison Plurielle adoptent ces stratégies) et de défense[2] , telles que :

- Changer de trajet même si c'est plus long.
- Réfléchir à la manière dont elles vont se vêtir pour « s'effacer dans l'espace public ».
- Ne pas occuper l'espace librement, en évitant de s'attarder et en limitant ses déplacements à l'essentiel
- Porter constamment ses écouteurs pour ne pas entendre les remarques et interpellations afin d'éviter les injures qui suivent lorsqu'il n'y a pas de réactions à la sollicitation.
- Eviter de rentrer tard, ne plus s'autoriser de sortir le soir.
- Etc…

AINSI, LES FEMMES INTÈGRENT QUE LEUR PLACE N'EST PAS DANS L'ESPACE PUBLIC !

1 Les stratégies d'évitement consistent à, par exemple, ne pas répondre, faire profil bas, changer de trajectoire, etc.
2 Les stratégies de défenses se traduisent par le fait de dire non, répondre pour se défaire de la présence de l'agresseur, rechercher de l'aide, etc.

6 RECOMMANDATIONS : QUE DIRE, QUE FAIRE ?

Le phénomène du sexisme dans l'espace public n'est pas anodin !

Il provoque de la peur, du stress voire des traumatismes chez les personnes qui en sont victimes.

Il existe un continuum des violences : les plus banalisées d'entre elles permettent aux autres de se développer. Il est donc primordial de combattre le sexisme dans toutes ses formes, même les plus anodines, afin d'empêcher de perpétuer ou renforcer les autres formes de violences.

En tant qu'expert.e.s de terrain, vous les gardien.ne.s de la paix ou éducateur.trice.s de rue, vous avez un rôle important à jouer !

Voici quelques pistes pour vous aider à RÉAGIR

AVANT :

- **Repérer** : désormais nous comprenons l'impact du sexisme au quotidien, nous avons connaissance du délit qu'il représente via la loi contre le sexisme, alors **nous pouvons changer notre regard** et **repérer les comportements suspects**, l'inconfort, et les signes d'un malaise d'une victime.

- **Être attentif.**

- **Observer.**

PENDANT :

- **S'approcher de la victime** : avoir une présence rassurante pour elle et dissuasive pour l'auteur.

- **Intervenir en faisant semblant de connaitre la victime**. De cette manière, vous devenez un soutien (ex : « Eh Sarah, je ne savais pas que tu étais à Charleroi, ça faisait longtemps, comment vas-tu ? »).

- **Intervenir en posant une question à l'agresseur** (ex : « Où se trouve la boulangerie la plus proche ? » « Quelle heure est-il ? ») afin de le distraire et de faire cesser l'agression.

DANS LES LIMITES DE VOS MISSIONS

INTERPELLER L'AGRESSEUR :
MENTIONNER QU'IL COMMET UN DÉLIT ET LUI RAPPELER L'EXISTENCE DE LA LOI CONTRE LE SEXISME.

APRÈS :

- **Assurer une présence rassurante** : demander si tout va bien, si la personne souhaite être accompagnée, …

- **Croire la victime** : une victime n'a pas à faire la preuve de son agression. Eviter les commentaires mettant la parole de la personne en doute ou visant son intégrité. ***Rappelez-vous*** : les victimes se sentent souvent discréditées, rabaissées, dévalorisées. Il faut éviter d'en rajouter !

- **Écouter sans juger** : la personne a besoin d'être entendue, accueillie. Eviter les questions suggestives. Eviter la moralisation et le jugement de valeur. Conforter la victime dans son ressenti (ce qui se passe n'est pas normal).

- **Recevoir sans amplifier** : les victimes ont besoin d'être reconnues dans ce qu'elles vivent. Elles ont besoin que le caractère délictueux et inacceptable de la violence soit reconnu. Reconnaître la gravité de la violence est important. Cela permet souvent de rassurer la victime.

- **Rappeler l'existence de la loi sur le sexisme** et la possibilité de porter plainte pour ce qui vient d'être vécu. Les personnes connaissent peu la loi. Il est important d'en parler.

- **Déculpabiliser la victime** : ce n'est jamais de sa faute. La victime a besoin d'être reconnue non-coupable. Elle n'est pas responsable de ce qu'elle a subi.

Il est important d'insister sur le fait que, peu importe ce qu'il s'est passé,

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE.
C'EST L'AGRESSEUR QUI EST COUPABLE.
LA VIOLENCE EST TOUJOURS LE FAIT DE L'AUTEUR.

Toute remarque peut apparaître comme une accusation et culpabiliser davantage la victime.

- **Orienter vers les ressources**, l'aider à cerner ses besoins, favoriser son autonomie : la laisser faire ses propres choix mais lui donner des informations utiles (voir fin du guide).

- **Donner la possibilité de solliciter votre témoignage** ultérieurement. En effet, il sera utile pour donner du poids au dépôt de plainte de la victime.

7 VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

Renseignez-vous davantage en consultant les références suivantes :

- **Genin L.** (ASBL Vie Féminine), ***Le sexisme dans l'espace public : c'est partout, tout le temps et sous toutes les formes !,*** 2017 *http://engrenageinfernal.be/wp-content/uploads/2016/10/Etude-Sexisme-web.pdf*

- **Harlet J. et Mesbahi S.** (ASBL Fédération des Centres de Planing Familial des FPS), ***Petit guide illustré du respect dans la rue (ou ailleurs),*** Du Lombard, 2014.

- **Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes** (site), ***Loi Sexisme***, SD, ***http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/discrimination/cour_constitutionnelle/loi_sexisme***

- **Lieber M.**, ***Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ?,*** Nouvelles Questions Féministes 2002/1 (Vol. 21), p. 41-56, ***https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2002-1-page-41.htm***

- **Mathieu T.**, ***Les crocodiles***, Du Lombard, 2014

- **Zeilinger I.** (ASBL Garance), ***Le harcèlement sexiste dans l'espace public : analyse de la littérature scientifique,*** 2016

- **Zeilinger I.**, ***Non, c'est Non, manuel d'autodéfense,*** Marabout, Paris, 2011, ***http://www.editions-zones.fr/spip.php?article60***

8 QUI CONTACTER ?

Pour les professionnel.le.s :

ASBL Maison Plurielle
Avenue du Centenaire, 67- 6061 Montgnies-Sur-Sambre
071/94 73 31 ou 0492/65 55 47

ASBL Vie Féminine
Rue de Montigny, 46 - 6000 Charleroi
071/32 13 17

Coordination Provinciale – Service Promotion de l'Egalité des Femmes et des Hommes
Rue de la Bruyère, 157 - 6001 Marcinelle
071/44 72 19

Police : le référent David Quinaux
Inspecteur Principal
Officier de Police Judiciaire
Auxiliaire du Procureur du Roi
Boulevard Mayence, 67 - 6000 Charleroi
071/21 19 11 ou 0492/72 10 23

Pour les victimes :

ASBL Vie Féminine
Rue de Montigny, 46 - 6000 Charleroi
071/32 13 17

Centre d'Aide aux Victimes de la Ville de Charleroi
Rue Tumelaire, 80 - 6000 Charleroi
(Adresse provisoire : rue de Marcinelle, 37 - 6000 Charleroi)
071/86 15 12 ou 0479/48.36.12

ORS Espace Libre
Rue Léon Bernus, 27 - 6000 Charleroi
071/27 88 00

FACE AU SEXISME
(RÉ)AGISSONS !

Brochure réalisée par l'ASBL Maison Plurielle en collaboration avec l'ASBL Vie Féminine Région Charleroi-Thuin

ASBL Maison Plurielle
67 avenue du Centenaire
6061 Montignies sur Sambre
www.maisonplurielle.be

ASBL Vie Féminine
46 rue de Montigny
6000 Charleroi
www.viefeminine.be

Avec le soutien de la Ville de Charleroi et du Service Public Fédéral Intérieur

CHARLEROI

ibz

Veiligheid en Preventie
Sécurité et Prévention